

Des airs de campagne

Ludger Beauregard

Numéro 28, été 1985

Les secrets de nos campagnes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18341ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

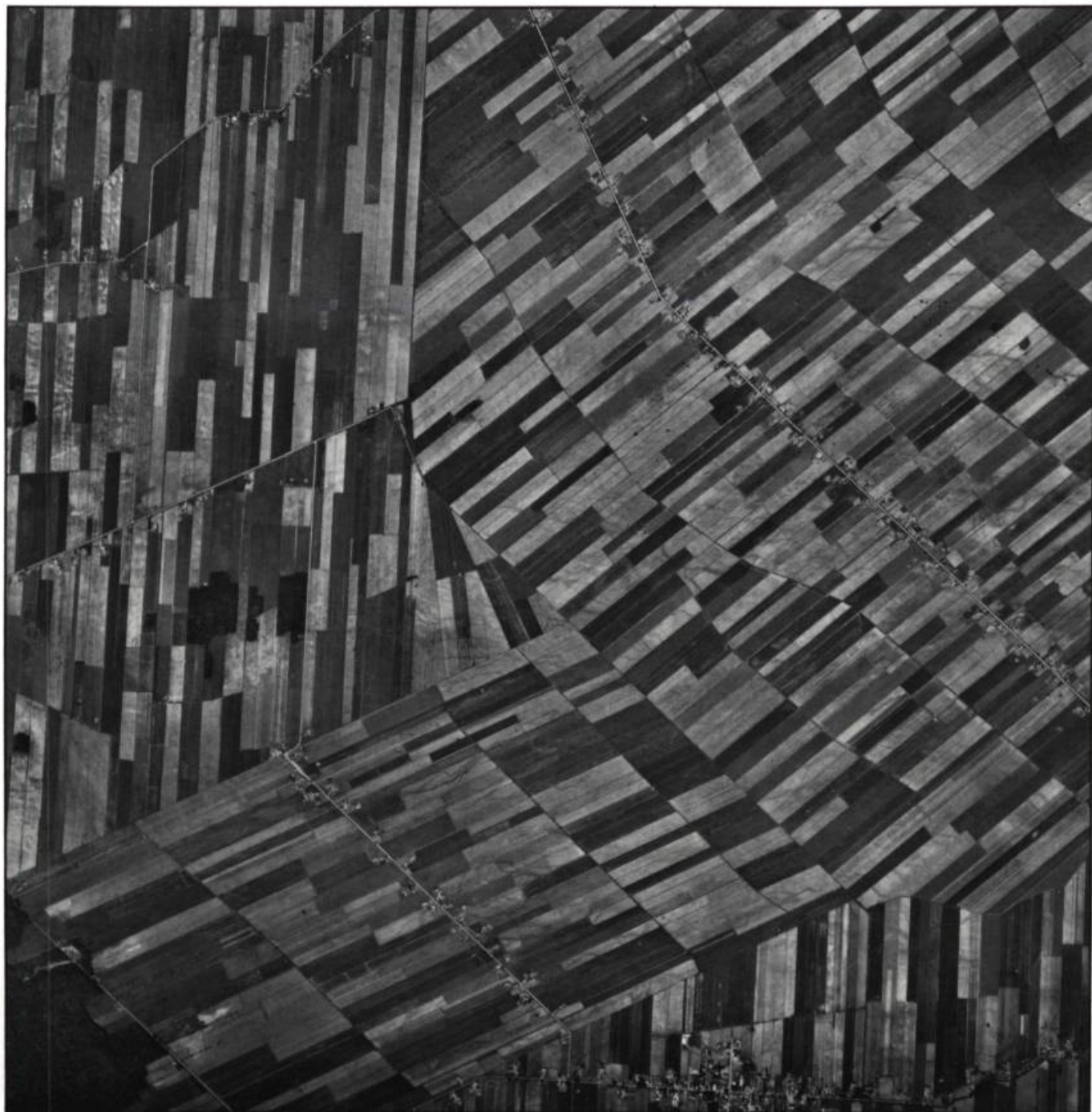
Citer cet article

Beauregard, L. (1985). Des airs de campagne. *Continuité*, (28), 21–25.

DES AIRS DE CAMPAGNE

Vu des airs, l'espace rural se découpe en une multitude de rectangles. Héritage d'un arpentage géométrique digne du Siècle des lumières, ce cadastre séculaire résistera-t-il au développement actuel?

par Ludger Beauregard



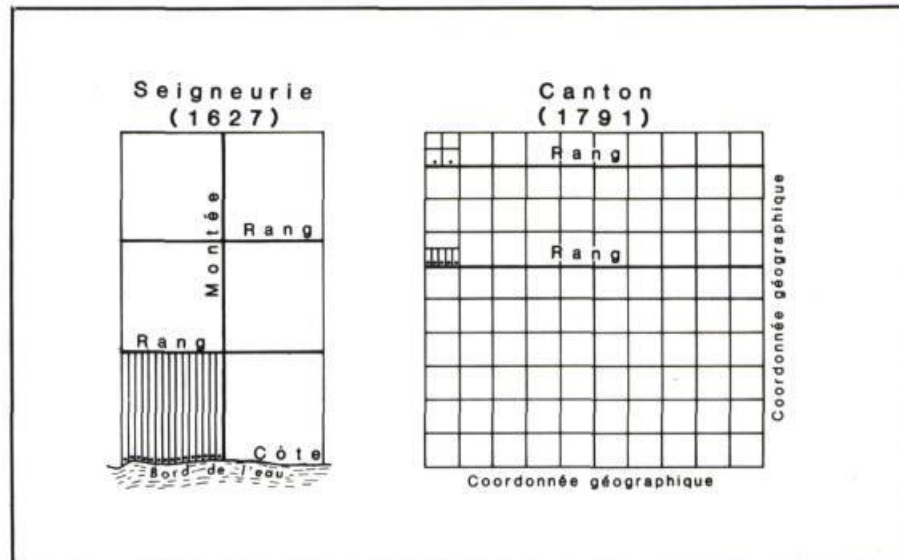
Longtemps caractérisé par son immobilisme, le monde rural québécois donne depuis quelques décennies, des signes de changement. Cette évolution est loin d'être uniforme: autour des grandes villes, il s'agit d'une véritable mutation, alors que les campagnes lointaines demeurent presque intactes. Ainsi prend forme une certaine réaction, dont les effets se font déjà sentir dans les régions rurales, contre le mouvement d'urbanisation, qui a déferlé sur la province au XX^e siècle.

Les transformations touchent d'abord la population. Malgré l'exode qui a saigné le monde rural pendant longtemps, celui-ci ne s'est pas pour autant vidé. Il compte même plus d'habitants aujourd'hui qu'au début du siècle, en prenant pour base les municipalités de 3000 habitants et moins. On note aussi qu'après une diminution d'effectifs de 1961 à 1976, ces municipalités ont connu un léger redressement. Bref, les régions rurales sont loin d'être à l'agonie; au contraire, elles semblent se ravigoter. Plusieurs attirent même des ex-urbains en nombre croissant, comme l'ont montré des recherches récentes.

UN RETOUR À LA CAMPAGNE?

Derrière ces mouvements de population se cachent de profonds changements structuraux. Si les petites localités continuent de dépérir, celles de deux à trois mille habitants progressent, grâce à de nouveaux venus qui leur redonnent vie. Ainsi en est-il d'un village qui n'abritait naguère que des rentiers et qui s'est aujourd'hui transformé en un centre d'activités dynamique; c'est d'ailleurs le cas de plusieurs localités de la vallée du Richelieu. Des rangs entiers d'une même région s'urbanisent, alors que d'autres, au fond des concessions, se vident. Des zones quasi urbaines apparaissent en pleine campagne. De vieilles maisons de ferme deviennent les résidences secondaires de citadins. Quantité de villages et de rangs sont en voie de restructuration, ce qui ne manque pas de modifier les paysages ruraux.

Le Québec est donc entré dans une ère de réorganisation de son es-



pace rural. La Loi sur la protection du territoire agricole, adoptée en 1978, et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de 1979, doivent maintenant harmoniser leurs objectifs dans le cadre des municipalités régionales de comté (MRC). C'est en principe l'an prochain que ces dernières devraient produire des schémas d'aménagement pour tout l'écozone québécois. En somme, l'État demande à 95 MRC de repenser l'occupation du sol dans les 1500 municipalités de la province.

Dans ce nouveau cadre d'aménagement régional, les planificateurs devront vaincre l'antinomie des deux lois précitées ainsi que l'opposition traditionnelle des villages et des paroisses. C'est à un grand effort d'harmonisation ville-campagne qu'ils sont conviés, de façon à attribuer des vocations préférentielles, sinon exclusives, à des espaces donnés. En sortira-t-il une réforme spatiale significative?

LA GÉOMÉTRIE DES TERRES

Deux modèles d'appropriation des terres sont à l'origine des formes géométriques de l'espace québécois. À l'époque française, une double stratégie préside à la conquête du Saint-Laurent. Il s'agit, d'une part, de greffer à la voie d'eau une succession d'avant-postes, de l'estuaire à la mer douce et, d'autre part, d'occuper la basse vallée en y implantant des établissements permanents.

À l'exemple de Champlain, la Compagnie de la Nouvelle-France,

Les schémas cadastraux de seigneurie et de canton sont à l'origine du paysage géométrique du Québec.

dite des Cent-Associés, concède, de 1627 à 1663, des seigneuries rectangulaires sur les bords du fleuve. Le rectangle allongé perpendiculairement à la rive devient alors une forme spatiale prédominante. Ce cadre détermine naturellement la forme oblongue des censives, perpendiculaires elles aussi à la côte. Une fois totalement occupée, l'aire seigneuriale présente une géométrie de lignes droites (les côtes et les rangs) et d'angles droits (les trécarres); le triomphe du rectangle est assuré par un arpentage mathématique, digne du Siècle des lumières. Descartes et le cardinal Richelieu, fondateur des Cent-Associés, pourraient être les pères spirituels de notre géométrie seigneuriale.

Sous le Régime anglais, et notamment avec la venue des Loyalistes, l'arpenteur du gouvernement délimite des cantons carrés en bordure des seigneuries. Ces cantons de six ou dix milles de côté sont divisés en autant de rangées de carrés d'un mille de côté, eux-mêmes subdivisés en quatre carreaux, le processus devant aboutir cette fois au triomphe du carré. Dans la réalité, cependant, on trouve quantité de carrés divisés en lots rectangulaires, comme dans les anciennes seigneuries. Dans tous les cas, l'organisation de l'espace est rigoureusement géométrique, comme le révèlent les champs rectangulaires et les réseaux orthogonaux de chemins, de clôtures et de fossés, qui découpent nos campagnes.

AUTOUR DE L'ÉGLISE

À l'intérieur des cadastres seigneurial et cantonal s'insèrent les villages et les paroisses. Le peuplement de la Nouvelle-France a d'abord pris une forme urbaine, et c'est à partir de trois bourgs, Québec (1608), Trois-Rivières (1634) et Ville-Marie (1642), servant de têtes de pont, qu'il a progressé de proche en proche. Le processus visait à établir des « côtes » (unités linéaires de peuplement constituées d'une suite de censives habitées) dans chaque seigneurie laurentienne, de façon à border le fleuve de deux « grandes côtes » ininterrompues.

À l'exception des trois bourgs planifiés par Jean Talon vers 1666, au cœur d'un cadastre en étoile — initiative d'ailleurs infructueuse — les premiers villages se sont formés vers la fin du Régime français, à des points de densification sur les chemins longeant le bord de l'eau. En se développant autour d'une église, ils ont pris diverses formes linéaires et nodales. Les plus caractéristiques étaient les

La ville de Charlesbourg. « Les terres partent d'un petit carré intérieur qui forme le centre, et vont aboutir, en s'élargissant toujours, au quatre coins du grand carré » (Jean Talon, 12 novembre 1666). (photo: MER)

villages en long et en damier. Vers 1815, Joseph Bouchette en a relevé une cinquantaine, dont la moitié se trouvait dans le district de Montréal.

Renflement ponctuel de la côte et, plus tard, du rang, le village se structure en fonction de son église, laquelle lui a souvent servi de point de départ. Dans les vieilles seigneuries laurentiennes, le seigneur et ses censitaires catholiques ont d'abord fait venir un prêtre itinérant; ils ont ensuite construit une chapelle, puis réclamé de l'évêque de Québec un curé permanent et finalement bâti une église. Cette dernière étape nécessitait l'érection canonique d'une paroisse et la constitution d'un conseil de fabrique, la paroisse épousant souvent les limites de la seigneurie. Dans les cantons, l'arpenteur officiel devait réserver des espaces pour d'éventuelles églises protestantes. Ainsi, des paroisses catholiques et protestantes se sont superposées aux seigneuries et aux cantons; au XIX^e siècle, elles devenaient d'importants cadres d'organisation de la vie.

En 1845, une loi vient créer des districts municipaux sans tenir compte des frontières paroissiales. Après dix ans de tergiversations, le gouvernement ouvre la voie à la municipalisation des paroisses, des villages et des cantons, ce qui entraîne

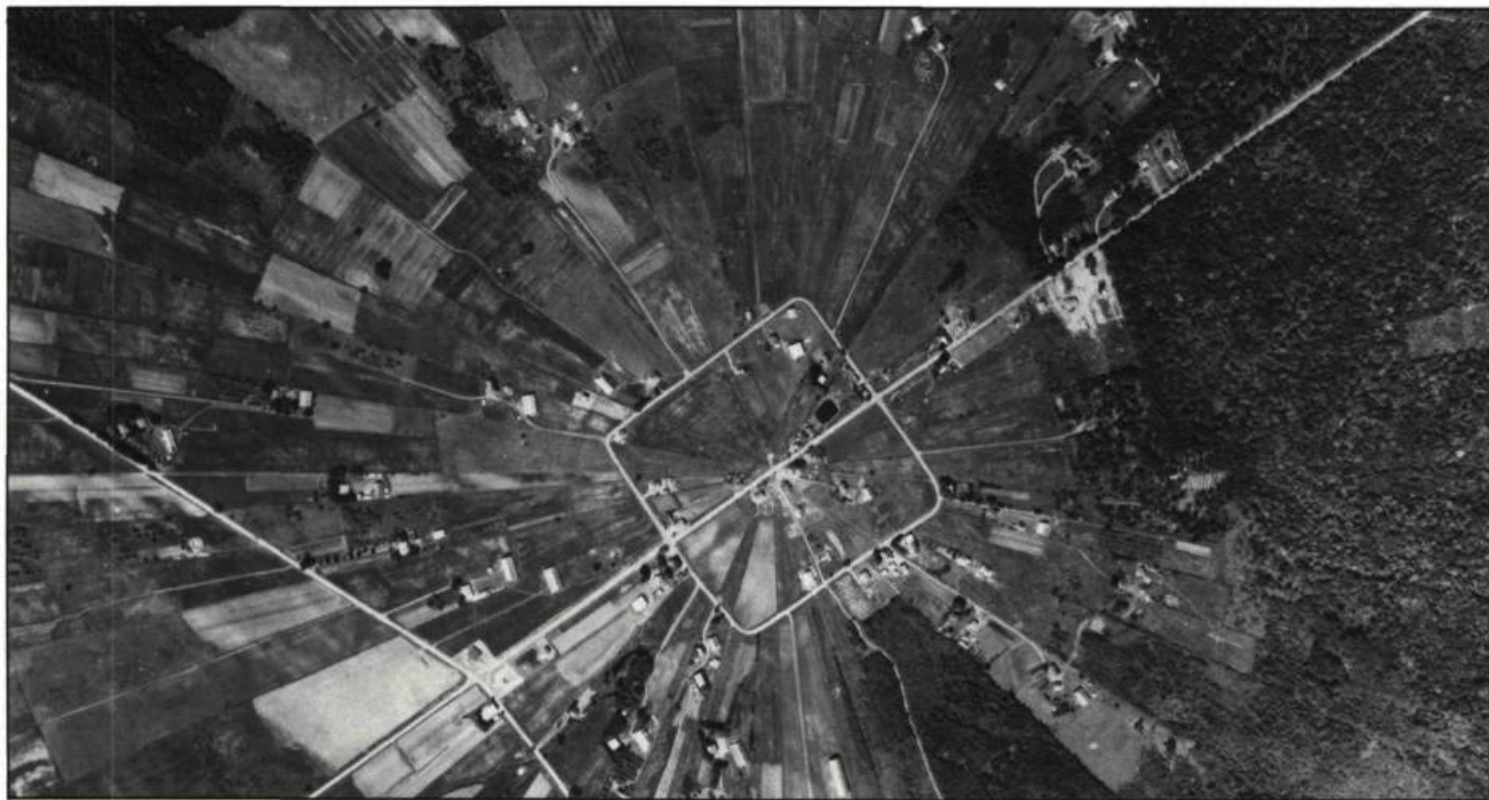
DOSSIER

une prolifération de municipalités de toute sorte et de toute taille. La situation actuelle, avec plus de 1300 municipalités de 3000 habitants et moins, en est le résultat.

UN PAYSAGE EN COURTEPOINTE

Nonobstant la multiplicité des structures religieuses et civiles, le paysage rural présente dans tout le Québec, des traits communs. Son caractère universel tient du cadastre. Vue des airs, la campagne paraît découpée en rectangles égaux, et la matrice foncière projette partout des formes géométriques régulières, accentuées par des chemins droits, qui se coupent à angle droit. Régulièrement, des boisés occupent le haut des fermes. En fait, les deux seuls éléments à briser l'harmonie sont le chemin de fer et l'autoroute, mis en place à des époques différentes, mais répondant au même principe de communication directe.

L'alignement des établissements — le long des chemins ruraux — à distance à peu près égale entre eux constitue une deuxième marque d'uniformité. Les bâtiments sont ordina-



O n a coutume de dire et d'écrire qu'au commencement il y eut le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.), mais c'est commettre là une erreur de perspective. En effet, bien avant le vaste projet gouvernemental de recherche et d'animation sociale, il existait déjà des paroisses — qu'on appellerait vite marginales — où la croisade de colonisation des années trente s'était vite essouffée et où la population active tendait à décroître rapidement. Fallait-il y maintenir des infrastructures, alors que la dépendance vis-à-vis des paiements de transfert allait en augmentant? Le *Plan de développement* du B.A.E.Q. alla dans une tout autre direction en se fixant comme objectif une «*structuration rationnelle de l'espace*» qui impliquait «*la fermeture de certaines zones dont le potentiel de développement est quasi nul*».

DES VILLAGES-FANTÔMES

**Maisons rasées, électricité coupée,
routes ne menant plus nulle part, tel
aurait été l'avenir de plus d'une
soixantaine de paroisses du Québec.
Que s'est-il passé?**

par Benoît Beaucage

et Saint-Gabriel-de-Rameau. En mars 1974, Développement-Québec, organe de l'Office de la planification et du développement du Québec (O.P.D.Q.) évaluait la population relocalisée à 2178 personnes et le coût de l'opération à 6 millions de dollars, y compris les subventions pour la construction des HLM. En moyenne, l'État a versé 6000\$

que celle-ci se fasse. Partout, cet objectif est atteint du premier coup, sauf à Sacré-Coeur-des-Landes, où un second scrutin est nécessaire. La plupart des personnes déplacées trouvent refuge dans des localités initialement désignées à cette fin comme Matane, Chandler et Sainte-Anne-des-Monts. Les conditions d'embauche ne sont guère meilleures pour les tra-

taux, dont les appuis régionaux étaient surtout formés de la petite bourgeoisie des villes. De plus, les gens des paroisses ne savaient pas trop jusqu'où iraient les fermetures. Le rapport Higgins-Martin-Raynauld (1970) préconisait de polariser les efforts de développement autour de Montréal, quitte à déplacer les populations des régions marginales. Quant à l'étude de la firme Métra (1970), elle envisageait la fermeture de 86 localités de la région et la migration possible de près de 65 000 personnes. Il y avait certes de quoi s'inquiéter!

LA RÉSISTANCE POPULAIRE

En septembre 1970, a lieu la première Opération Dignité; elle regroupe une vingtaine de paroisses de la région de Matane et de la vallée de la Matapédia. L'été suivant c'est au tour de 27 paroisses de l'arrière-pays rimouskois de se mettre en branle. Au début de 1972, quelques localités de la rive nord de la Gaspésie organisent la troisième Opération Dignité.

Au-delà des différences nées des conditions locales, s'affirme partout la même volonté de «vivre au pays», dans une dignité retrouvée par la prise en mains des ressources régionales: pêche, agriculture et surtout forêt. Cette nouvelle solidarité s'exprime dans les organismes de gestion en commun qui ont essaimé un peu partout en région.

Les fermetures de villages marginaux ont simplifié la carte de l'Est du Québec et rendu à la forêt des terres que la fièvre colonisatrice des années trente lui avait sans doute imprudemment enlevées. Il y a place, dans cette zone, pour un certain développement agro-forestier, et c'est dans cette direction que vont les villages ruraux de l'arrière-pays. Quant à la mince bande littorale, elle est de plus en plus marquée par la concentration, la spécialisation et l'agro-business. ■

Benoît Beaucage est directeur du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski.



LA DÉCISION GOUVERNEMENTALE

En avril 1969, le gouvernement du Québec décide la fermeture de dix paroisses: Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Thomas-de-Cherbourg, Saint-Paulin-Dalibaire, Les Capucins (rang IV), Saint-Octave-de-l'Avenir, Sacré-Coeur-des-Landes, Saint-Edmond-de-Pabos, Saint-Charles-Garnier, Sainte-Bernadette-de-Pellegrin

Là où s'élevait tout un village, celui de Saint-Edmond-de-Pabos en Gaspésie, il n'existe plus aujourd'hui que le cimetière... (photo: J. Nadeau)

par propriété: pour une famille de six personnes l'allocation de relocalisation était de 2600\$. En avril 1970, un arrêté en conseil ordonne qu'un référendum sur la fermeture éventuelle soit tenu dans chacune des localités visées; il est stipulé qu'au moins 80% des personnes ayant droit de vote doivent s'exprimer en faveur de la relocalisation pour

vaillours, mais les conditions de vie générales apparaissent nettement plus satisfaisantes, notamment pour ce qui est du logement, et de l'accès aux services.

Les fermetures de villages ont très tôt suscité une résistance populaire que nul n'avait prévue. Cela tient d'abord au fait que l'arrière-pays rural avait été relativement tenu à l'écart des processus décisionnels des technocrates gouvernemen-

rement en grand nombre; l'ensemble est dominé par une volumineuse grange-étable et une grande maison de ferme. Ce sont, cependant, de plus en plus les hauts silos qui marquent le plus visiblement l'habitat rural. Si l'organisation individuelle n'est pas géométrique, l'organisation globale du rang, simple ou double, demeure inchangée.

Les villages, toujours dominés par au moins un clocher d'église, s'insèrent dans cette trame. Leur plan et leur taille varient, mais leur répartition spatiale n'est pas pour autant aléatoire. Au contraire, leur écart respecte une certaine régularité. Sur la rive gauche du Saint-Laurent, les villages sont régulièrement échelonnés. C'est toutefois le Richelieu qui donne le meilleur exemple de régularité avec ses villages à intervalle fixe, et situés en vis-à-vis d'une rive à l'autre. En somme, tout paraît ordonné dans le paysage rural du Québec, qui sous cet angle fait penser à une courtepoinette.

L'ÉCONOMIE AGRICOLE

Ce paysage, l'été si vert et si vivant, l'hiver si blanc et si mort, se transforme depuis quelques décennies. Le monde agricole a atteint un niveau de dépeuplement critique, au point qu'il se crée des vides dans la campagne. Des rangs ferment, des paroisses sont abandonnées. Ailleurs, le dépeuplement des rangs entraîne le regroupement des terres. Le paysage comporte des bâtiments délaissés entre de grandes fermes progressives. C'est là un spectacle fréquent dans nos campagnes.

Parallèlement au rétrécissement du territoire, qui se traduit par des espaces vacants, voués au reboisement, l'économie agricole se spécialise de plus en plus. Les fermes laitières sont moins nombreuses qu'autrefois, mais plus grosses. Il n'est pas rare maintenant de voir des troupeaux d'une centaine de têtes dans les pâturages. Partout au Québec, la vache laitière fait depuis longtemps partie du paysage rural, mais l'élevage des laitières évolue comme le reste: la tendance actuelle est à la stabulation prolongée, sinon permanente. Les animaux étant dès lors régulièrement nourris par le fermier dans l'étable ou, durant l'été, dans un



Une série de fermes modernes. Malgré la spécialisation de l'économie agricole, le cadastre rural transparait encore, conservant à l'espace rural son allure géométrique. (photo: MAPA)

enclos adjacent à celle-ci, les pâturages disparaissent et les champs de céréales et de foin s'étendent.

La vallée du Richelieu, dans sa partie agricole, se couvre actuellement d'immenses pièces d'avoine, de maïs et de foin pour répondre aux besoins de ce type d'élevage. Les rangs sont bordés de grosses fermes laitières, qui se manifestent fièrement par leur vaste étable moderne, flanquée de deux ou trois énormes silos et de quelques graineries. À l'écart, un séchoir à maïs attire l'attention.

Au milieu des fermes laitières, présentes dans toutes les régions, s'insèrent d'autres types de ferme, qui marquent plus ou moins le paysage. Ici et là, on aperçoit des fermes aux vastes pâturages, où l'on élève, pour la viande, des bovins de grande race. En phase finale, ces animaux sont souvent engraisés dans des fermes laitières. Plus rarement, on voit des chevaux, des moutons et des chèvres. Par contre, on découvre souvent, en rase campagne, les porcheries et les poulaillers métalliques.

Les cultures spéciales occupent de plus en plus d'espace dans la plaine laurentienne. Les légumes, les petits fruits, le tabac, les pommes, les atocas et, maintenant, la vigne se retrouvent dans plusieurs régions. Qui ne connaît pas les terres noires de Napierville, les champs de fraises de Rouville, les bleuetières du lac Saint-Jean, les vergers de Rougement, les vignobles de Lacolle? Ces diverses

cultures donnent de la couleur au paysage, sans toutefois égaler celle des érablières à l'automne.

L'AVENIR DU MONDE RURAL

Quelle image projettera la campagne québécoise dans une ou deux générations? Il est fort probable que le cadastre séculaire transparaîtra encore, conservant à l'espace rural son allure géométrique. Le regroupement des terres et la rationalisation des exploitations agricoles auront par contre éliminé certains éléments visuels, notamment les réseaux de clôtures si voyants à l'époque de la perche. On verra certainement moins de vaches laitières dans les pâturages, leur élevage étant conduit par ordinateur dans une étable mécanisée, sinon robotisée. La campagne présentera alors de vastes champs ouverts, consacrés aux grandes cultures ou aux cultures spécialisées; plusieurs de ces dernières seront toutefois pratiquées dans un cadre artificiel, dans de vastes serres, par exemple.

Les schémas d'aménagement produits par les MRC auront probablement favorisé l'interpénétration de la ville et de la campagne à l'échelle régionale. L'espace agricole se limitera aux territoires les plus fertiles alors que les boisés auront gagné du terrain. L'aménagement du territoire rural aura été remanié en faveur d'une plus large polyvalence et d'un meilleur équipement pour répondre aux besoins de la population urbaine: résidences secondaires, villégiature, nature, tourisme, etc. La campagne sera devenue le cadre de vie de nouveaux résidents permanents ou temporaires. L'artisanat y fleurira.

La dualité actuelle, ville-campagne, s'estompe tranquillement. Un type d'aménagement, qui englobe les deux réalités, est en train de prendre forme. Ainsi disparaîtra probablement l'opposition séculaire entre la ville et la campagne, que remplacera un seul et unique espace de relation, un seul et unique espace de vie. ■

Ludger Beauregard est professeur au département de géographie de l'Université de Montréal.